

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Commune de Glières-Val-de-Borne



STARWATT

Monsieur STONNET Florent
235 rue des Maîtres de Forge
73630 ÉCOLE

Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :

Muriel RENNARD

Service mutualisé d'instruction du Droits des Sols,
Communauté de Communes Faucigny Glières :
Tél : 04.50.25.22.33 – Mail : m.rennard@ccfg.fr

Objet : Notre courrier en R/AR en date du 13/11/2023, réceptionnée le 16/11/2023 - Demande d'autorisation n°DP07421223A0075, pour une installation de panneaux solaires photovoltaïques, déclarée sans suite.

Monsieur,

Vous avez déposé le 03/11/2023 à la mairie un Déclaration préalable Maison Individuelle (DPMI).

Par lettre sus visée, il vous avait été demandé certaines pièces complémentaires.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressée à la mairie à la date du 16/02/2024, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet.

Votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite d'opposition conformément à l'article R. 423-39 du code de l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Glières-Val-de-Borne,
Le 23 février 2024.

Le Maire,
Christophe FOURNIER



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du Code général des collectivités territoriales.

Envoyé en préfecture le 23/02/2024

Reçu en préfecture le 23/02/2024

Publié le 23/02/2024

ID : 074-200081446-20240222-DP07421223A0075-AR

S²LO